



LE GROUPE LA POSTE

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL



379

O/LB  
C/D65  
C/L  
+BN

Monsieur Laurent BAUDE  
Maire de SEMOY  
Mairie  
20 place François Mitterrand  
45400 SEMOY

Paris, le 19 AVR. 2018

Monsieur le Maire,

Par votre lettre du 27 mars dernier, vous m'avez fait part de vos préoccupations, relatives à l'évolution des horaires du bureau de poste de Semoy.

Je vous confirme, tout d'abord, que la présence postale dans votre commune n'est pas remise en cause.

Il convient toutefois d'en adapter les modalités à la fréquentation réelle et aux nouvelles habitudes de nos concitoyens.

Or, à Semoy, nous avons constaté une baisse importante des flux de clients depuis 2012 (-30%).

Dans ce type de situation, le contrat de présence postale territoriale prévoit deux solutions : ou bien la mise en place d'un partenariat (avec un commerçant ou avec la mairie) ou bien, à défaut, la réduction proportionnelle des horaires d'ouverture du bureau.

En l'occurrence, vous n'avez pas souhaité retenir la solution partenariale, nous avons donc procédé à une réduction des horaires (-16% soit une baisse moins que proportionnelle à la baisse de fréquentation constatée).

Ainsi, le bureau de Semoy est ouvert 21 heures par semaine (au lieu de 25h) depuis le 12 mars.

Je note, par ailleurs, que le maintien d'un distributeur automatique de billets et la présence d'un conseiller financier sur rendez-vous, complètent l'accessibilité à la totalité de l'offre postale à Semoy.

La répartition des horaires d'ouverture actuels du bureau ne vous paraissant pas adaptée, j'ai demandé à Monsieur Olivier HELIE, Directeur Régional du Réseau, de la réexaminer.

Confiant dans la poursuite du dialogue avec nos responsables locaux, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe WAHL